



Club Agility Cugnalais

N° d'habilitation CUN : 2939/2939

Cugnaux, le 8 mars 2021

Madame, Monsieur,

Le Club d'Agility Cugnalais vous invite à participer à son CONCOURS D'OBEISSANCE qui aura lieu les **Samedi 10 et Dimanche 11 avril 2021** sur son terrain :

Chemin Payrol - 31270 Cugnaux
Coord. GPS : POI N : 43.54073 E : 1.32793

Christelle Nominé nous fait le plaisir de venir juger notre concours.

La date de **clôture** des inscriptions est fixée impérativement au **2 avril 2021**.

Important, par suite des contraintes sanitaires :

- **Le maintien de la manifestation est subordonné à l'obtention de l'accord de la mairie, qui sera donné quelques jours avant le concours**
- Pas de repas sur place, et aucun visiteur ou accompagnant autorisé pendant le concours
- Les horaires seront communiqués au préalable pour chaque concurrent et devront être respectés
- Des quotas seront mis en place par classe afin de respecter les contraintes sanitaires, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, et votre participation sera confirmée au plus tard une semaine avant le concours
- Le club se réserve le droit d'annuler le concours si l'organisation s'avérait incompatible avec les contraintes sanitaires, vous seriez prévenus au plus tôt le cas échéant.

Tarif des engagements : **15 €** par chien (Brevet, 1, 2, 3) **16 €** par chien (CSAU)

La feuille d'engagement est à renvoyer à :

Mme PAVARD Lise
1120 chemin du piton
31600 Saint Clar de Rivière

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la responsable obéissance :

Lise Pavard : 06 63 57 40 36 – lpavard@gmail.com

Pour les personnes qui désirent réserver un hôtel :

Le Patio Occitan – Résidence hôtelière – 56 route de Tournefeuille – Impasse Erasme – 31270 CUGNAUX – Tél 05 62 20 90 91 – Fax 05 61 92 70 48

Site : www.patio-occitan.com (tarifs week-end, accepte les chiens).

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments cynophiles les meilleurs.

La présidente,
Arlette CATTOEN



Demande d'Engagement

Discipline : **OBEISSANCE**

Juge : Christelle Nominé

Club organisateur :

CLUB D'AGILITY CUGNALAIS

Date du concours : **10 et 11 Avril 2021**

Collez votre étiquette ici

CHIEN	Nom (et affixe)	
	Race (ou type)	
	N° Carnet Travail	

CONDUCTEUR	Nom et prénom			
	Adresse			
	☎		Mail	
	Club		Région	

CSAU **Brevet** **1** **2** **3**

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- **3 étiquettes** (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription, facultatif pour les CSAUs)
- Le **règlement** de l'engagement : chèque à l'ordre du "Club d'Agility Cugnalais"
- Pour les chiens de 2ème catégorie uniquement : certificat de vaccination antirabique
- Pour les CSAU uniquement :
 - Pour tous les chiens (LOF ou non LOF) : photocopie de la carte ICAD (puce ou tatouage)
 - Si inscrit au LOF : photocopie du certificat de naissance (ou pedigree)
 - Pour les mineurs uniquement : Autorisation parentale
 - Carnet de travail souhaitable mais non obligatoire

A renvoyer à : Lise Pavard, 1120 ch du piton 31600 St Clar de Rivière, avant le 02/04/2021

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.
2. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

**Signature du Président
et Cachet du Club :**

Signature du Conducteur :